



Sion, Château de la Majorie

Compléments d'analyse
de septembre 2012

Marie-Paule Guex
Alessandra Antonini

Rapport de décembre 2012

Sion, Château de la Majorie

Compléments d'analyse de septembre 2012

A. Antonini, M.-P. Guex

Rapport de décembre 2012

Table des matières

- 1 Cage d'escalier, le rez-de-chaussée inférieur
 - 1.1. Problématique des accès à la cage d'escalier
 - 1.2. Analyse dendrochronologique
 - 1.3. Analyse archéologique
 - Constats concernant les élévations
 - Constats concernant le sondage au sol

- 2 Galerie d'accès orientale

1 Cage d'escalier, le rez-de-chaussée inférieur

1.1 *Problématique des accès à la cage d'escalier*

Le passage traversant de plain-pied la cage d'escalier ne correspond pas à un dispositif originel, mais devient nécessaire dès que les bâtiments de la Majorie et du Vidomnat sont exploités par le même utilisateur (**fig. 1**). La rampe d'accès longeant la façade sud de la Majorie et menant à la porte occidentale de l'escalier en vis correspond à un état des lieux existant sur les relevés de 1903 mais pas encore sur celui de 1797 (**fig. 2**). Elle a vraisemblablement été aménagée après l'incendie de 1788, lors de la transformation des lieux en caserne (dès 1848).

Dès lors, deux hypothèses étaient à envisager :

- Le rez-inférieur de la cage d'escalier n'était pas accessible depuis l'extérieur à l'origine (que ce soit au rez inférieur, ou au rez supérieur). Ce niveau servait de socle pour la vis d'escalier reliant le rez-supérieur du palais (local 0.4) aux étages.
- Le rez-inférieur était accessible de plain-pied par la porte orientale.

Pour mieux comprendre le dispositif primitif, une analyse dendrochronologique du solivage et une analyse de la maçonnerie ont été effectuées en septembre 2012.

1.2 *Analyse dendrochronologique*

L'analyse dendrochronologique effectuée en mars 2012 par Martin Schmidhalter, Brig, a donné de premières datations pour le solivage du rez-inférieur de la cage d'escalier (**fig. 3**)¹.

- l'entrait oblique date de 1608
- le sommier en chaîne de 1608 ou 1532 : datation pas claire, éventuellement à refaire avec une mèche plus grande.

Bien qu'une incertitude subsiste au niveau de la datation du sommier, l'escalier en vis pourrait donc avoir été construit lors de la réparation du palais sous l'évêque Adrien I de Riedmatten, entre 1532 et 1539. L'entrait oblique correspondrait alors à une modification de la trémie (remplacement de la marche supérieure ?).

1.3 *Analyse archéologique*

En septembre 2012, le rez-inférieur de la cage d'escalier a été mis en chantier. Le mandat attribué à l'entreprise Fardel/Délèze SA, Sion a permis d'enlever le crépi au ciment qui couvrait les parois et la colonne centrale (**fig. 4**). Du côté nord (= façade du palais), le ciment pénétrait profondément dans les joints. Sur la paroi de la cage d'escalier, des restes d'un ancien crépi parfaitement lissé sont apparus dans l'embrasure de la fenêtre (**fig. 6**). Un sondage a en outre été pratiqué sous le dallage du sol pour déterminer la composition du sous-sol et le profil du rocher.

¹ Cf. rapport transmis au SBMA.

Constats concernant les élévations

L'espace du local est délimité par trois maçonneries distinctes :

- La façade sud du palais avec son chaînage d'angle (**fig. 5**). Ce dernier est visible à quelques centimètres de l'angle nord-est du local.
- La façade ouest de la tour sud. Elle est appuyée contre la façade du palais préexistant.
- Le mur en quart de cercle délimitant la cage d'escalier. Il est appuyé contre les façades du palais et de la tour sud.

Trois ouvertures sont aménagées dans ces maçonneries :

- La fenêtre au sud est la seule à être prévue d'origine dans la maçonnerie qui l'entoure. Il s'agit d'une ouverture originelle de la cage d'escalier, de forme élancée (hauteur 1 m à 1.20 m), rétrécie à deux reprises (**fig. 6**).

Lors de la 1^e transformation, la tablette a été exhaussée d'environ 40 cm. L'embrasure de cette ouverture était recouverte d'un enduit parfaitement lissé qui devait recouvrir tout l'intérieur de la cage d'escalier.

Le 2^e exhaussement de la tablette d'environ 30 cm détermine le vide actuel de l'ouverture. Ce second bouchon a permis de préserver le crépi lissé qui couvrait l'embrasure précédente.

- La porte occidentale est percée dans le mur de la cage d'escalier (**fig. 7**).

Ce percement est probablement contemporain de la construction de la rampe à l'extérieur. Leur création fait sans doute partie des travaux de réaménagement entrepris dès 1848.

- La porte orientale a clairement été percée dans le mur de la tour sud (**fig. 5**). Le mortier de rhabillage constituant le piédroit scelle également la poutre du linteau.

L'analyse dendrochronologique du linteau pourrait donner un indice de datation de cette ouverture (contemporaine de la cage d'escalier ou plus récente ?).

Constats concernant le sondage au sol

Le sondage au sol a été effectué pour déterminer le profil du rocher qui affleure du côté nord, au pied de la façade du palais. Il a été orienté nord-sud, selon la pente du rocher, et axé sur la colonne soutenant l'escalier en vis (**fig. 8**).

Au nord de la colonne, le rocher apparaît à une profondeur de 25 cm sous le dallage. Sa surface est légèrement inclinée et ne semble ni taillée, ni lissée par l'usage. Au sud de la colonne, le sondage a été interrompu arbitrairement à une profondeur de 80 cm sous le dallage, les couches de remblais traversées étant très friables. Le rocher n'y apparaît pas : une rupture de pente doit se situer sous la colonne dont la moitié nord est ancrée sur le rocher, tandis que la moitié sud est posée sur du remblai.

La stratigraphie du profil (**fig. 8**) :

Deux remblais distincts ont été observés dans le sondage. Constitués tous deux de matériaux de démolition, ils sont séparés par un niveau de racines sèches correspondant à un ancien niveau de marche extérieur. Ce niveau naturel de végétation qui s'est formé sur le remblai inférieur prolonge l'étroit replat rocheux au pied du palais. La colonne de l'escalier en vis perce le niveau de racines préexistant (**fig. 9**).

Selon ce constat, le remblai inférieur pourrait correspondre à un terrassement destiné à niveler la surface rocheuse à l'arrière du bâtiment existant au sud du palais. Ce bâtiment sud, représenté sur le plan de 1797 (**fig. 2**) et en ruine en 1904 (**fig. 1**), forme aujourd'hui le socle de la terrasse qui domine la rampe d'accès au musée.

Le remblai supérieur, clairement déposé après la construction de la colonne soutenant l'escalier en vis, nivelle l'ancien niveau de marche incliné. Il sert de couche de réglage pour le dallage actuel.

1.3 Conclusion concernant l'aménagement de l'escalier en vis

Bien qu'une incertitude subsiste au niveau de la datation du sommier, la cage d'escalier pourrait avoir été construite lors de la réparation du palais sous l'évêque Adrien I de Riedmatten, entre 1532 et 1539, ou au tout début du XVII^e siècle au plus tard. Elle occupe l'angle formé par le palais au nord et la tour sud, un espace situé auparavant à l'extérieur, au sol rocheux déjà partiellement nivelé par des débris de construction.

Après la construction de la colonne soutenant l'escalier en vis, le niveau intérieur est nivelé par un deuxième remblai qui sert de réglage au dallage actuel. Aucun niveau de sol ancien ne peut être associé à la colonne.

Les restes d'enduit repérés au rez-inférieur attestent que ce local était entièrement crépi. La colonne était notamment recouverte par un épais enduit (épaisseur 5 cm) parfaitement lisse en surface, dont un vestige est conservé au niveau du sol (**fig. 9 et 10**). Un enduit semblable est attesté dans l'embrasure de la fenêtre (**fig. 6**). La mauvaise conservation du revêtement des parois n'a cependant pas permis d'observer les négatifs de marches d'un éventuel escalier.

Vu la présence du sommier traversant au rez-inférieur, la base des marches maçonnées a été prévue au rez-supérieur lors de la construction de la cage d'escalier, comme indiqué sur la coupe du père Wicka (**fig. 13**). Si la base de l'escalier en vis se situait au rez-inférieur, le sommier n'aurait pas été nécessaire.

L'ancienne trémie visible au plafond (**fig. 3** partie du plancher situé plus bas délimitée par un entrait oblique) démontre néanmoins l'existence d'une liaison entre le rez-inférieur et supérieur : peut-être par une échelle en bois ?

La question de l'ouverture orientale subsiste. A notre avis, la porte orientale du rez-inférieur et celle du rez-supérieur ont été ajoutées au XIX^e siècle. La cage d'escalier desservant les étages du palais et de la tour sud, n'était probablement pas accessible depuis l'extérieur.

La disposition actuelle des marches d'escalier, tributaire de l'entrée orientale du rez-supérieur, ne correspond pas à l'ancienne. Elle empêche en effet l'utilisation de la porte occidentale aménagée au rez-supérieur (ouverture bouchée visible en façade, au-dessus de l'accès actuel). Cette porte donnant jadis sur un encorbellement, probablement des latrines (**fig. 11 à 13**), semble indiquer une disposition des marches tournant dans le sens horaire.

2 Galerie d'accès orientale

Des problèmes de statique ont nécessité la fermeture de la rampe d'accès orientale, dont le portail se situe au débouché du tunnel reliant le quartier de la cité à celui au nord de l'éperon rocheux (**fig. 14**). Pour diminuer la poussée des remblais sur le mur amont, les remblais à l'arrière de ce dernier ont été partiellement excavés en mai 2012 par l'entreprise Héritier SA. Les constats archéologiques concernant les maçonneries sont préliminaires en l'état actuel, celles-ci n'ayant pas été nettoyées et l'excavation (profondeur environ 1.50 m) n'ayant pas atteint le rocher (**fig. 15**).

Constat archéologique préliminaire :

- A l'ouest, le mur nord de la galerie est appuyé contre la façade de la tour d'entrée située au sommet de l'escalier. La façade de la tour était crépie (**fig. 16**).

- A l'est, le mur nord de la galerie semble être chaîné à la maçonnerie perpendiculaire qui englobe le linteau en bois et l'embrasure d'une porte donnant jadis accès à un bâtiment adossé au rocher (**fig. 17**). Seule la partie supérieure de cette porte est visible dans la tranchée : aucun niveau de marche n'a été mis au jour. Le socle de la façade de ce bâtiment disparu constitue aujourd'hui le mur nord de la galerie.

Le bâtiment au pied du rocher est représenté sur le plan de 1904 (**fig. 1**) : la porte d'entrée orientale (embrasure biaisée) et les fenêtres de la façade sud (les embrasures indiquent clairement un intérieur du côté nord) sont indiquées comme bouchées (tramées en rouge). Les fenêtres ne sont plus visibles actuellement (mur arasé plus bas aujourd'hui ?).

En se basant sur les connaissances actuelles, l'hypothèse suivante peut être formulée pour la galerie d'accès :

La tour d'entrée au sommet de la rampe est clairement la partie la plus ancienne de la galerie d'accès. Elle est datée au plus tard de 1655 (date gravée sur la porte orientale²). Il faudra cependant vérifier, si l'insertion de la porte est contemporaine à la construction de la tour.

Le mur sud de la rampe pourrait avoir été aménagé avec la tour d'entrée, après le milieu du XVII^e siècle.

Dans un deuxième temps probablement, le bâtiment adossé au rocher est construit en amont de la rampe d'accès.

Le portail occidental de la galerie est daté de 1709 (date gravée sur l'écusson). L'insertion de cette porte et sa relation chronologique par rapport aux murs sud et nord de la rampe n'ont pas encore pu être analysées (portail contemporain du bâtiment au nord de la rampe ou transformation plus récente du couloir ?).

Les travaux sur le mur amont de la galerie sont interrompus en fin 2012. Une décision doit être prise concernant l'assainissement de la statique des maçonneries. Toute excavation doit être suivie par un archéologue. Avant un éventuel crépissage, une analyse fine des maçonneries doit être prévue.

² F. Burllet, *Majorie et Vidomnat (Sénéchalie)*, Rapport de octobre 2012, p. 46. Rapport déposé au Service cantonal des Bâtiment, Musées et Archéologie.

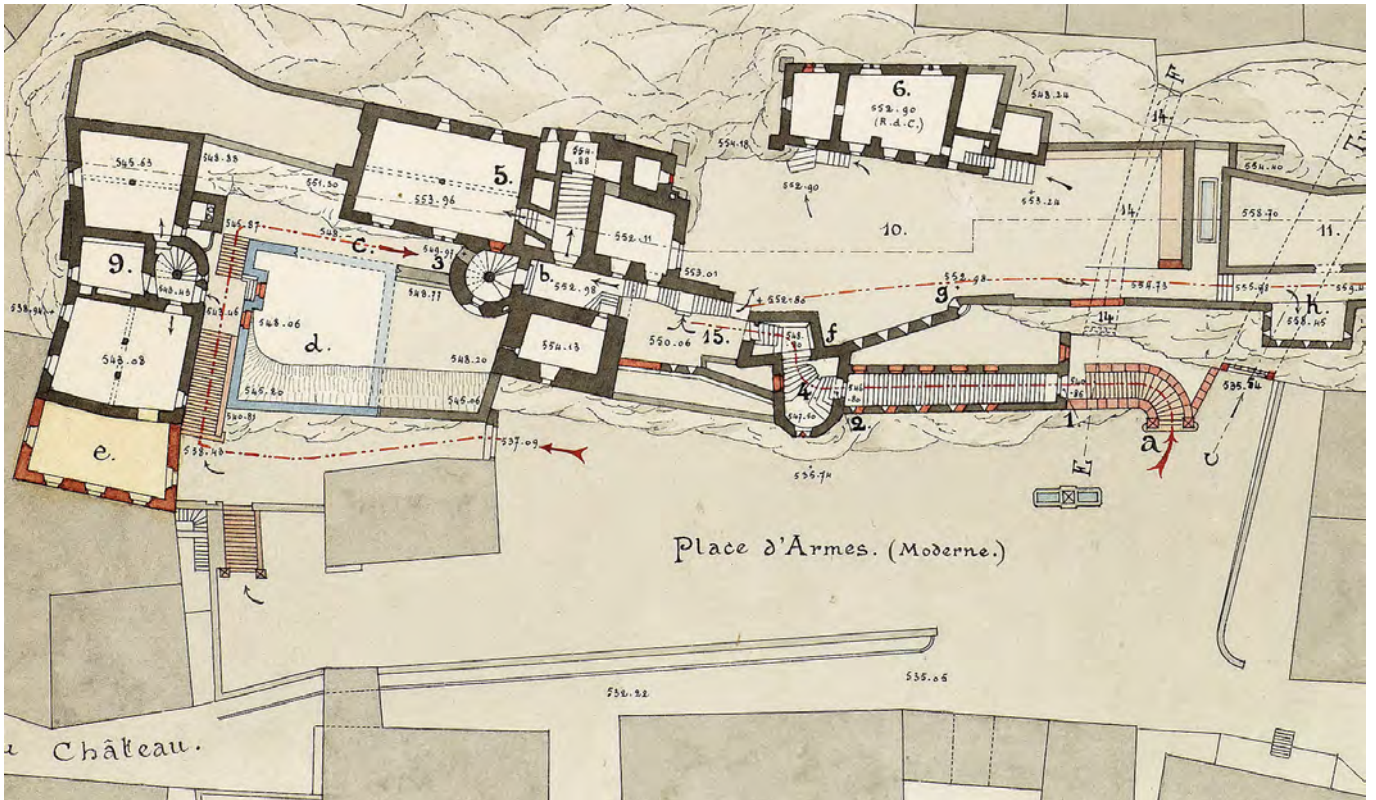


Fig. 1 Th. van Muyden, G. Trivelli, relevé du château de la Majoria à Sion (extrait), daté 1903-10904. Archives Fédérales des Monuments Historiques (EAD) 3798.

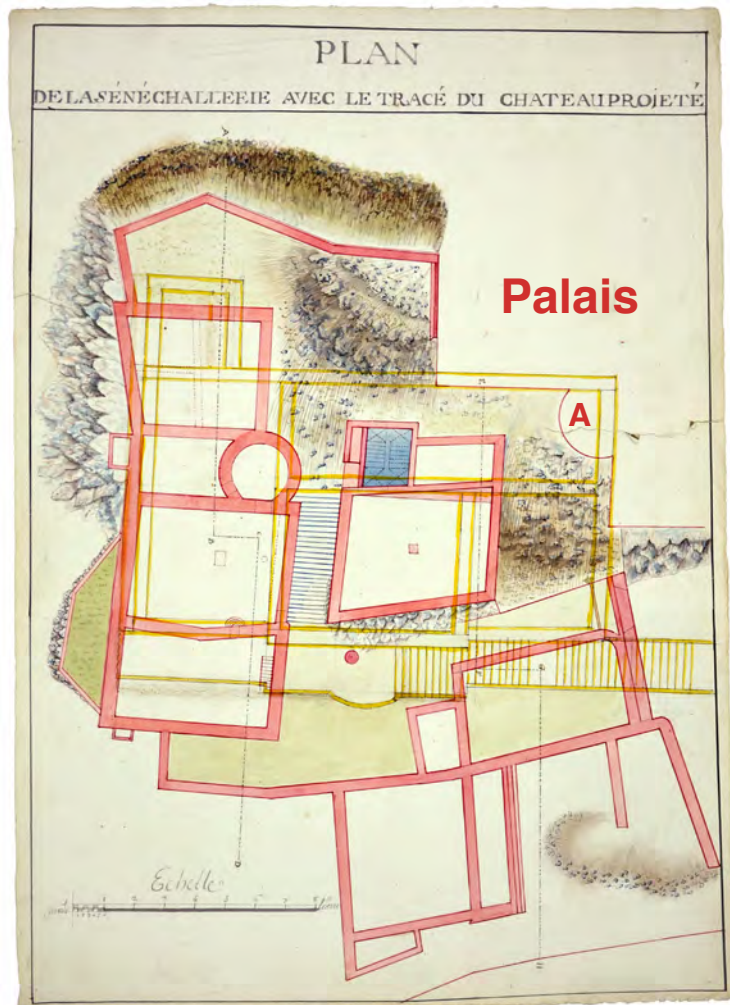


Fig. 2 Anonyme (François Xavier Tuffet ?), plan de la Sénéchalerie (en rouge) et du château projeté (en jaune), non daté (1797 ?). Archives de l'Evêché, Sion (AES) 320.333, 38-14. La Part du Feu, cat. no. 98a.

A = cage d'escalier de la Majorie.

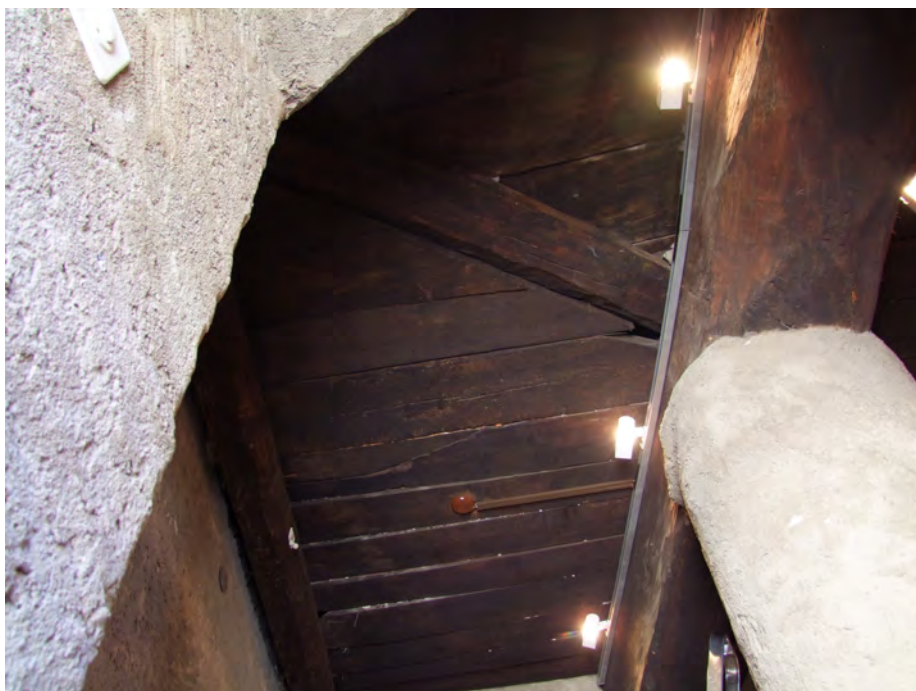


Fig. 3 Sion, Majorie, Cage d'escalier. Plafond du rez-inférieur. Le sommier (à droite), la solive de rive (à gauche) et l'entrait oblique délimitent une ancienne trémie.



Fig. 4 Sion, Majorie, Cage d'escalier. Rez-inférieur après décrépissage. Vue du nord-est (2012).

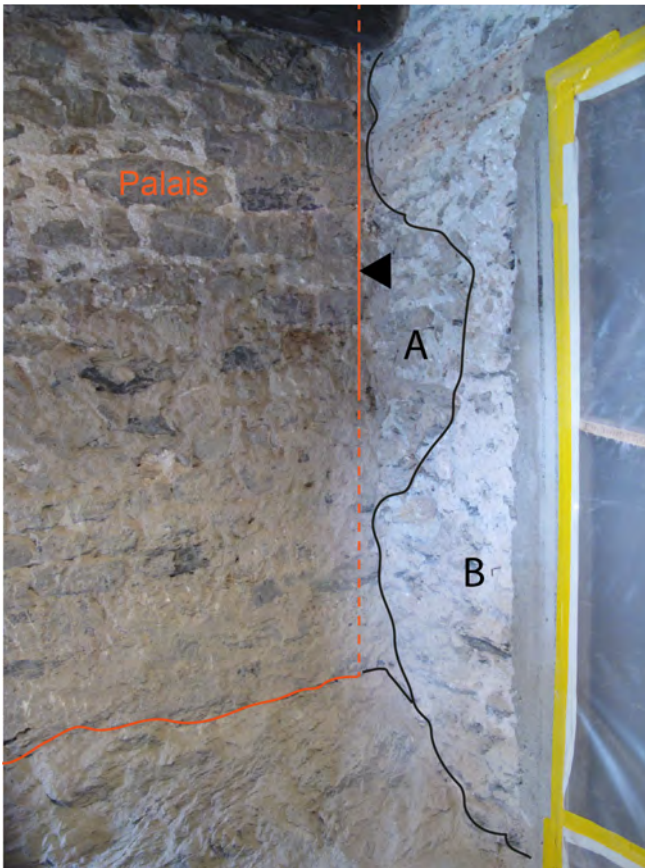


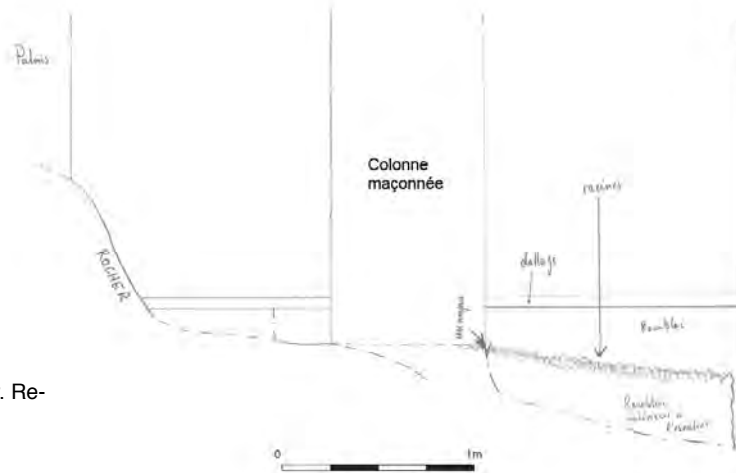
Fig 5 Sion, Majorie, Cage d'escalier.
Angle nord-est du rez-inférieur. La façade de la tour sud (A) est adossée au chaînage d'angle du palais. Le piédroit et le linteau de la porte orientale (B) percent le mur plus ancien de la tour sud (A).



Fig 6 Sion, Majorie, Cage d'escalier.
Fenêtre au rez-inférieur. D'origine dans la maçonnerie (en jaune), sa tablette a été exhaussée à deux reprises.

Fig 7 Sion, Majorie, Cage d'escalier.
Porte occidentale du rez-inférieur. Ouverture percée dans la maçonnerie.





SION Majorie
Palais, escalier
Rez inférieur
Coupe N-S, vue E
TERA - 26.9.12

Fig 8 Sion, Majorie, Cage d'escalier.
Sondage sous le dallage du rez-inférieur. Re-
levé schématique du profil oriental.



Fig 9 Sion, Majorie, Cage d'escalier.
Sondage dans le sous-sol du rez-inférieur (vue
du sud-ouest). A gauche, la colonne maçonnée
dont la limite inférieure du crépi (A) coïncide
avec le niveau d'herbe plus ancien indiqué par
la flèche (B).



Fig 10 Sion, Majorie, Cage d'escalier.
Sondage du rez-inférieur, vue de l'est. Du côté
nord de la colonne, le rocher affleure 25 cm
sous le dallage.

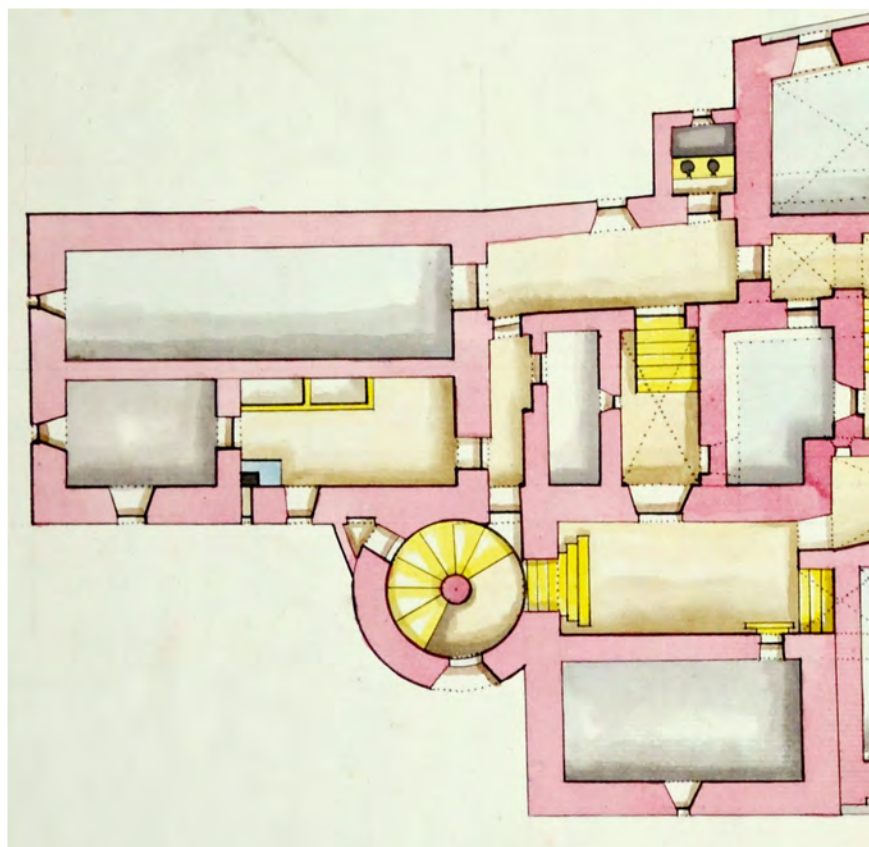


Fig. 11 Anonyme (père Marcel Wicka), plan de la Majorie (détail de la cage d'escalier), non daté (1788). Archives de l'évêché, Sion (AES) 320.333, 38-17.

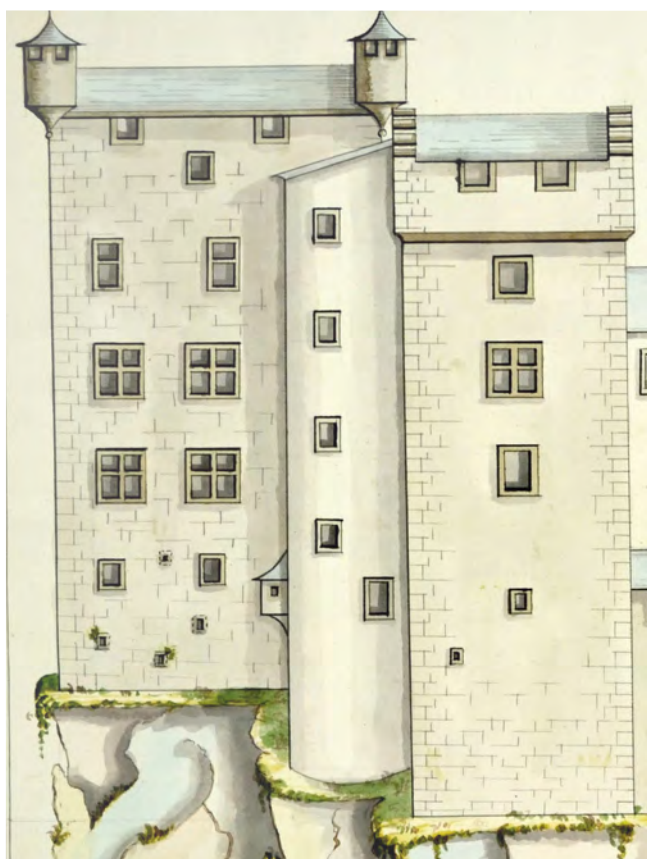


Fig. 12 Anonyme (père Marcel Wicka), façade sud de la Majorie (détail de la cage d'escalier), non daté (1788). AES 320.333, 38-21, La Part du Feu, cat. no. 93a.

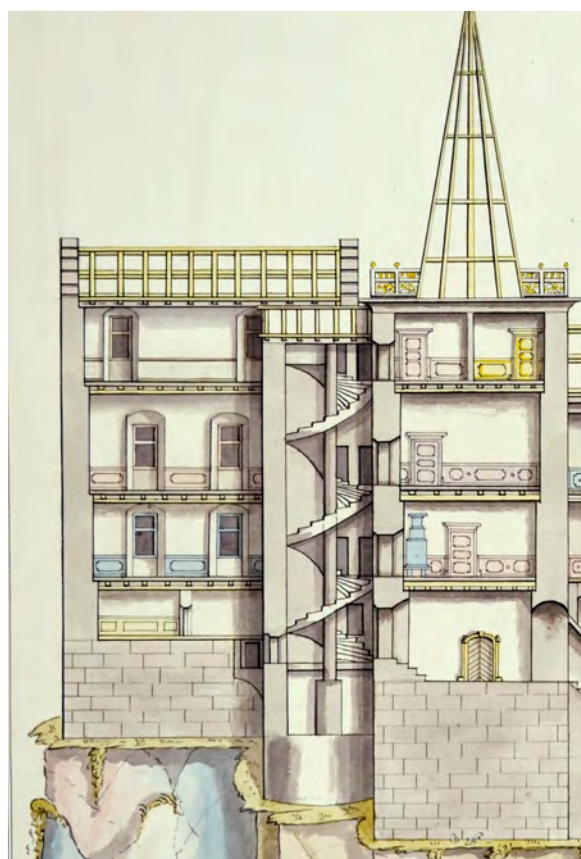


Fig. 13 Anonyme (père Marcel Wicka), coupe est-ouest (détail de la cage d'escalier), non daté (1788). AES 320.333, 38-29. La Part du Feu, cat. no. 97d.

Fig 14 Sion, Majorie, galerie orientale.
Travaux d'excavation à l'arrière du mur nord.
Vue de l'ouest.



Fig 15 Sion, Majorie, galerie orientale.
Face arrière du mur nord. Vue de l'est.



Fig 16 Sion, Majorie, galerie orientale.
Extrémité ouest de la tranchée:
la façade de la tour d'entrée est
crépie sous le niveau des rem-
blais. A gauche, le mur délimitant
la rampe.

Fig 17 Sion, Majorie,
galerie orientale.
Ancienne porte apparue
à l'extrémité orientale de
la tranchée. Seuls la par-
tie supérieure de la porte
(en rouge) et son linteau
de bois sont visibles.

